



© Image NASA-MODIS, traitement Claire Miralis-Sore, CESBIO, Toulouse

1. LA GRANDE MURAILLE VERTE devrait traverser l'Afrique d'Est en Ouest, en passant par 11 pays *(en vert, le tracé prévu)*. Sa longueur serait de 7 000 kilomètres, pour une largeur de 15 kilomètres.

liorant leur productivité. Dans ce cadre, on cherche à développer et à diffuser de nouvelles techniques compatibles avec les pratiques et les savoir-faire traditionnels. Après une brève présentation des actions qui ont précédé cette initiative, nous décrirons plus en détail le projet de Grande Muraille verte.

Plusieurs décennies d'efforts infructueux

Depuis quelques décennies, la plupart des pays du Sahel ont consenti des efforts techniques, financiers et institutionnels importants. L'objectif était d'assurer la sécurité alimentaire de leurs populations (ainsi que la sécurité énergétique, *via* la production de bois de chauffage) et d'améliorer les conditions de vie des agriculteurs, tout en préservant la biodiversité. Cela s'est traduit par une diversification agricole, par la mise en place de bassins de rétention des eaux pluviales et par des actions contre la désertification et contre la dégradation des sols arables. Par exemple, on a mis en place des murets en terre en forme de demi-lunes sur les pentes érodées par des



© Axel Ducournau, Ingénieur CNRS, CHM Tessékéré, Sénégal

2. UNE PÉPINIÈRE D'ACACIAS, dans la région de Tessékéré, au Nord du Sénégal [à gauche]. Les arbres y sont cultivés en pots pendant quatre mois, avant d'être replantés dans le milieu naturel [à droite].

pluies violentes : ces structures retiennent la terre et constituent des réservoirs d'eau. On y concentre parfois les fertilisants, tels les excréments d'animaux, afin de ne pas disperser les ressources.

Certaines pratiques agricoles traditionnelles ont aussi été encouragées, telles que le mulch (couverture du sol par des ressources organiques, par exemple des résidus de culture) ou le zaï. Ce dernier consiste à creuser des microbassins d'environ un mètre de diamètre dans le champ et à y planter les graines (voir la figure 4). L'eau de pluie s'y concentre et des fertilisants organiques y sont répandus. En stimulant l'activité biologique dans les « points chauds » des bassins, le zaï permet de reconstituer les propriétés hydrophysiques des sols dégradés (stabilité, porosité, etc.) et d'optimiser la productivité de l'agrosystème. Il nécessite cependant un important travail du sol et n'est donc intéressant que lorsque les précipitations sont faibles, inférieures à 300 millimètres par an.

Malgré leur promotion, ces pratiques restent peu répandues, principalement en raison du manque de ressources organiques. En effet, dans les régions arides, les résidus de culture servent surtout au fourrage destiné à l'élevage.

Globalement, les diverses initiatives n'ont pas donné les résultats escomptés. De nombreuses contraintes, essentiellement financières, limitent le développement de

La Grande Muraille verte en chiffres :

Le Sénégal avance rapidement dans la mise en place de la Grande Muraille verte. De 2008 à 2010 :

13 pépinières créées

7 750 000 plants d'arbres produits

16 225 hectares de plantations forestières réalisées

4 540 kilomètres de pare-feu creusés

la plupart des pays sahéliens. Ce constat a conduit à l'adoption de nouveaux projets, tel celui de la Grande Muraille verte. Proposé lors du septième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté des États saharo-sahéliens, qui s'est tenu les 1^{er} et 2 juin 2005 à Ouagadougou, au Burkina Faso, ce projet a été approuvé deux ans plus tard par l'Union africaine. Il a d'abord été présenté comme une simple bande forestière, large de 15 kilomètres, qui traverserait le continent. Un certain scepticisme en a résulté, car cette conception de la lutte contre la désertification allait à l'encontre des acquis scientifiques et techniques.

La leçon des remparts verts d'Algérie et de Chine

En effet, des expériences sur des plantations arboricoles continues avaient déjà été tentées, mais elles avaient rencontré des problèmes. Ainsi, le projet du Barrage vert algérien, lancé dans les années 1970, visait à mettre en place une barrière végétale pour stopper l'avancée du désert vers le Nord. Elle devait être large de 20 à 30 kilomètres et s'étendre sur trois millions d'hectares, de la frontière Est du pays jusqu'à sa frontière Ouest. Or les premières plantations, qui comprenaient uniquement des pins d'Alep, ont été détruites en grande partie